

COVID 19 : Mais que fait l'Union Européenne ?

Les virus n'ont pas de passeport ! alors fermer les frontières comme l'ont voulu certains Etats européens ne protègent pas leurs populations. Ce repli nationaliste menace l'Union Européenne, alors dans cette période de catastrophe sanitaire qu'elle solidarité et soutien communautaire sont en œuvre pour agir contre la pandémie ?

Les décisions européennes

Le 28 janvier : Activation du mécanisme de crise de UE

Le 31 janvier : Envoi de 12 tonnes de protection en Chine

Le 1^{er} février : Mobilisation de 10 millions d'€ pour la recherche contre le virus dans le cadre du programme Horizon 2020

Le 24 février : Soutien financier de 232 millions d'€ pour l'OMS

Le 2 mars : Activation du dispositif ICPR (dispositif intégré de l'UE en cas de crise)

Le 6 mars : Mobilisations de 37,5 millions d'€ supplémentaires pour la recherche de vaccins, les traitements et diagnostic

Le 10 mars : Autorisation aux compagnies aériennes de voler en dehors de leurs créneaux pour rapatrier les européens dans leurs pays. Mobilisation de 140 millions de fonds publics et privés pour financer la recherche. Proposition d'un plan de d'investissement de 25 milliards d'€ pour contrer les effets économiques de la pandémie.

Le 12 mars : Déblocage de 120 milliards d'€ par la Banque Centrale Européenne pour soutenir les économies des pays membres de l'UE

Le 13 mars : Assouplissement budgétaire pour les Etats membres et plan d'investissement de 37 milliards au titre de la politique de cohésion. Déblocage de l'accès au Fonds de solidarité de l'UE et passation de marché pour les équipements de protection médicale et de médicaments.

Le 15 mars : Restrictions sur les exportations hors-UE des équipements de protections individuelles (masques, visières, etc...)

Le 16 mars : Soutien financier de l'entreprise allemande CureVac (80 millions d'€) pour la recherche d'un vaccin. Mobilisation de 40 Milliards de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour les financements potentiels des entreprises touchées par la crise.

Le 17 mars : Restrictions à l'entrée dans l'UE depuis un pays tiers pour les voyages non -essentiels pendant 30 jours. Lancement d'un comité consultatif d'épidémiologistes et virologues pour formuler des lignes directrices.

Le 18 mars : Programme d'achat d'urgence de 750 milliards d'€ face à la pandémie, financé par la Banque Centrale Européenne (BCE)

Le 19 mars : Création d'une réserve commune de matériel médical à l'échelle européenne consacrée à l'acquisition de respirateurs et de masques de protection avec un budget de 50 milliards d'€ .

Le 23 mars : Les Etats membres approuvent la clause dérogatoire générale pour suspendre les obligations du Pacte de stabilité et de croissance.

Le 24 mars : Commande des équipements médicaux pour 25 pays qui seront disponibles sous 2 semaines.

Le 26 mars : Vote du Parlement européen sur le plan d'investissement de 37 milliards d'€ et l'extension du Fonds européen de solidarité à la hauteur de 800 millions d'€ en 2020

Dans la même période 4 cas de personnes infectées en Europe par le virus le 28 janvier à 182 470 cas au 28 mars 2020

Dans une période de crise qui remet en cause nos certitudes et ébranle nos convictions, la solidarité entre les pays de l'Union Européenne et l'action commune pour lutter contre cette pandémie sont une impérieuse nécessité et vous trouverez ci-dessous les principales mesures prises par la Commission pour contribuer à lutter contre la crise, sur le plan sanitaire, des frontières et sur le plan économique :

Sur le plan **sanitaire** :

o La Commission a créé la toute [première réserve de matériel médical](#), financé à 90% par l'Union ; en parallèle, l'Union a organisé un achat conjoint de matériel médical, dont des masques, pour les états membres qui devrait être finalisé la semaine prochaine et mis des [restrictions à l'export de ce matériel médical](#).

o La Commission a mis sur pied un « [Comité scientifique](#) » au niveau [européen](#) pour suivre l'évolution de l'épidémie et définir des lignes directrices pour la réponse sanitaire ;

o La Commission soutient la recherche pour trouver un vaccin, notamment en [finançant l'entreprise allemande sollicitée par Trump CureVac](#)

· Sur le plan des **frontières**,

la Commission a présenté des lignes directrices pour les [contrôles aux frontières intérieures](#) et extérieures (suite à la décision du [Conseil européen de fermer l'espace Schengen](#)) et travaille à la mise en place de

« corridors verts » pour assurer que le marché intérieur des biens continue à fonctionner et permette l'approvisionnement en biens essentiels.

La Commission a également travaillé avec les états-membres pour aider au rapatriement des européens bloqués aux frontières, notamment en provenance du Maroc.

· Sur le plan **économique** :

o Le Commission a adopté vendredi le [régime temporaire](#) pour autoriser les états à aider les entreprises européennes pour faire face à la crise, notamment via les aides de trésorerie et de garantie / prêt ;

o La Commission met en œuvre [le plan présenté la semaine dernière](#), et notamment l'application des flexibilités du Pacte de stabilité et le [mécanisme de soutien à l'investissement](#) qui vise à mobiliser les liquidités disponibles via les fonds structurels ;

o Le Commissaire Breton a mené un travail de sensibilisation/coordination auprès des fournisseurs de service numériques, comme Netflix ou Google, qui ont accepté de dégrader leur service (en offrant des vidéos SD par exemple) pour libérer de la bande passante pour le télétravail.

Lyon le 27 mars 2020